

LA COMMISSION DE L'AGRICULTURE, DES PÊCHERIES, DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES NATURELLES

Poursuite de la rédaction du rapport faisant suite aux consultations particulières
tenues à l'Assemblée nationale les 29 et 30 janvier 2013 sur les impacts reliés
au déclassement de la centrale nucléaire Gentilly-2 et le plan de diversification
économique pour les secteurs Centre-du-Québec et de la Mauricie

OBSERVATIONS, CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

MARS 2013



DIRECTION DES TRAVAUX PARLEMENTAIRES

Dépôt à l'Assemblée nationale :
n° 503-20130328

LA COMMISSION DE L'AGRICULTURE, DES PÊCHERIES, DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES NATURELLES

Poursuite de la rédaction du rapport faisant suite aux consultations particulières
tenues à l'Assemblée nationale les 29 et 30 janvier 2013 sur les impacts reliés
au déclassement de la centrale nucléaire Gentilly-2 et le plan de diversification
économique pour les secteurs Centre-du-Québec et de la Mauricie

OBSERVATIONS, CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

MARS 2013




DIRECTION DES TRAVAUX PARLEMENTAIRES

Publié par la Direction des travaux parlementaires
de l'Assemblée nationale du Québec
Édifice Pamphile-Le May
1035, des Parlementaires, 3^e étage
Québec (Québec) G1A 1A3

Pour tout renseignement complémentaire sur les travaux de la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles, veuillez vous adresser à la secrétaire de la Commission, M^{me} Valérie Roy, à l'adresse indiquée ci-dessus ou encore par :

Téléphone : 418 643-2722

Télécopie : 418 643-0248

Courrier électronique : capern@assnat.qc.ca

Vous trouverez ce document dans la section « Travaux parlementaires » du site Internet de l'Assemblée nationale : www.assnat.qc.ca.

ISBN: 978-2-550-67429-0 (Imprimé)

ISBN: 978-2-550-67430-6 (PDF)

DÉPÔT LÉGAL - BIBLIOTHÈQUE ET ARCHIVES NATIONALES DU QUÉBEC, MARS 2013

**LES MEMBRES ET LES COLLABORATEURS DE LA COMMISSION DE L'AGRICULTURE, DES PÊCHERIES,
DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES NATURELLES**

La présidente

M^{me} Marie Bouillé (Iberville)

Le vice-président

M. Pierre Paradis (Brome-Missisquoi)

Les membres et autres députés ayant participé à la rédaction du rapport

M. Billette (Huntingdon)

M. Bolduc (Mégantic)

M^{me} Boulet (Laviolette)

M. Breton (Sainte-Marie-Saint-Jacques)

M^{me} Champagne (Champlain)

M. D'Amour (Rivière-du-Loup-Témiscouata)

M. Martel (Nicolet-Bécancour)

M. McKay (Repentigny)

M. Morin (Côte-du-Sud)

M^{me} Ouellet (Vachon), ministre des Ressources naturelles

M. Trottier (Roberval)

M. Trudel (Saint-Maurice)

Secrétaire de la Commission

M^{me} Valérie Roy

Agent de recherche

M. Richard L'Héroult

Agente de secrétariat

M^{me} Claire Vigneault

Révision linguistique

M^{me} Danielle Simard

En collaboration avec le service de la recherche de la Bibliothèque de l'Assemblée nationale

Table des matières

Mandat de la Commission.....	1
Observations.....	2
Conclusion et recommandations	5
Information	5
Recommandation n° 1.....	5
Déclassement.....	5
Conclusion.....	5
Recommandation n° 2.....	5
Recommandation n° 3.....	6
Fonds de diversification économique	6
Recommandation n° 4.....	6
Recommandation n° 5.....	6
Recommandation n° 6.....	6
Emplois.....	6
Recommandation n° 7.....	6
Recommandation n° 8.....	6

Annexes

- I. Motion du 13 novembre 2012
- II. Liste des personnes et des organismes qui ont été entendus
- III. Rapport déposé le 21 février 2013 sur l'étude des impacts reliés au déclassement de la centrale nucléaire Gentilly-2 et du plan de diversification économique pour les secteurs du Centre-du-Québec et de la Mauricie
- IV. Procès-verbaux des séances de travail des 21 et 26 mars 2013

Mandat de la Commission

Le 13 novembre 2012, les membres de l'Assemblée nationale adoptaient une motion relative au déclassement de la centrale nucléaire de Gentilly-2¹. Par conséquent, la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles a reçu le mandat d'étudier les impacts reliés à un tel déclassement ainsi que le plan de diversification économique des régions du Centre-du-Québec et de la Mauricie. La motion a été présentée par madame Martine Ouellet, ministre des Ressources naturelles, conjointement avec madame Danielle St-Amand, députée de Trois-Rivières, monsieur François Bonnardel, député de Granby et monsieur Amir Khadir, député de Mercier.

La Commission n'ayant pas été en mesure de faire rapport à l'Assemblée nationale avant le 21 février 2013, date butoir prévue dans la motion, une nouvelle motion a donc été présentée le 12 mars pour la poursuite du mandat. La nouvelle motion a été présentée par monsieur Luc Trudel, député de Saint-Maurice, conjointement avec monsieur Donald Martel député de Nicolet-Bécancour et monsieur Amir Khadir, député de Mercier.

Le libellé de cette dernière se lit comme suit :

Que l'Assemblée nationale confie à la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles le mandat de poursuivre la rédaction du rapport à la suite des consultations particulières qui se sont tenues à l'Assemblée nationale les 29 et 30 janvier 2013 concernant les impacts reliés au déclassement de la centrale nucléaire Gentilly-2 ainsi que le plan de diversification économique pour les secteurs du Centre-du-Québec et de la Mauricie, tel que conféré par l'Assemblée le 13 novembre 2012; Que la commission fasse rapport à l'Assemblée au plus tard le 28 mars 2013; Que la ministre des Ressources naturelles soit membre de ladite commission; Enfin, que cette motion devienne un ordre de l'Assemblée nationale du Québec.

La Commission a tenu des consultations particulières les 29 et 30 janvier 2013. Elle a entendu 14 groupes concernés par le déclassement de la centrale nucléaire de Gentilly-2 et par le plan de diversification économique des régions du Centre-du-Québec et de la Mauricie². Au total, 23 mémoires ont été déposés à la Commission.

¹ Le libellé de la motion du 13 novembre 2012 est reproduit à l'annexe I.

² La liste des personnes et des organismes qui ont été entendus est présentée à l'annexe II.

Observations

Centrale nucléaire de Gentilly-2

- La centrale de Gentilly-2 a été exploitée pendant 29 ans, soit de 1983 à 2012.
- La durée de vie d'une centrale nucléaire est de 30 ans.
- Le déclassement de Gentilly-2 est une décision ferme du gouvernement.
- Hydro-Québec a rendu public un rapport sur Gentilly-2 le 2 octobre 2012 dans lequel elle recommande la fermeture définitive de la centrale. Elle a cessé de produire de l'électricité le 28 décembre dernier.

Réfection de la centrale

(Données contenues dans le rapport d'Hydro-Québec et non contre-vérifiées par des ressources externes. Ces données ont été contestées par certains groupes rencontrés.)

- En août 2008, selon les études d'avant-projet de la réfection de Gentilly-2, Hydro-Québec prévoyait verser une somme de 1,9 milliard de dollars dans l'optique d'enclencher un second cycle d'exploitation de 28 ans.
- Hydro-Québec a déjà dépensé 977 millions de dollars pour la réfection de la centrale.
- En octobre 2012, un investissement additionnel de 3,4 milliards de dollars était nécessaire pour la réfection de Gentilly-2.
- Le coût total de réfection était estimé à 4,3 milliards de dollars.
- En 2008, Hydro-Québec estimait le coût de revient différentiel (coût tenant compte du scénario de fermeture) du projet de réfection à 0,072 \$ le kilowattheure.
- Le nouveau coût de revient différentiel est estimé à 0,097 \$ le kilowattheure.
- Le nouveau coût de revient différentiel avec seulement les coûts futurs est estimé à 0,083 \$ le kilowattheure.
- En 2008, les prix d'exportation de l'électricité se situaient autour de 0,09 \$ le kilowattheure en raison du prix élevé du gaz naturel et des prévisions de prix à plus long terme.
- Le marché de l'énergie a connu de profonds changements depuis 2008, dont un accroissement inattendu de la production de gaz naturel aux États-Unis.

Déclasserement de la centrale

- La planification du déclasserement de Gentilly-2 relève d'Hydro-Québec. La Commission canadienne de sûreté nucléaire (CCSN) évalue le processus.
- La CCSN est l'organisme qui a compétence exclusive sur la réglementation du secteur nucléaire au Canada, y compris le déclasserement.
- Des élus ont demandé de retarder le déclasserement de Gentilly-2, mais on a rappelé que le permis d'exploitation de la CCSN prévoyait une interruption complète le 31 décembre 2012.
- Hydro-Québec et la CCSN ont signé un protocole de déclasserement de Gentilly-2 le 15 janvier 2013.
- Le plan actuel d'Hydro-Québec pour réaliser la fermeture de Gentilly-2 s'échelonnara sur une période de 50 ans.
- Selon Hydro-Québec, le déclasserement de Gentilly-2 coûtera 1,8 milliard de dollars.
- Selon la Société de gestion des déchets nucléaire (SGDN), le site d'entreposage pour le matériel irradié ne sera pas disponible avant 2050.
- Hydro-Québec affirme que le déclasserement de Gentilly-2 n'aura aucun effet sur les tarifs d'électricité des clients.
- Hydro-Québec affirme que la fermeture de Gentilly-2 n'affectera pas sa capacité de satisfaire les besoins actuels et futurs du marché québécois, y compris ceux du Centre-du-Québec et de la Mauricie.
- La production d'électricité quotidienne d'une centrale nucléaire ne peut être modulée.
- Des participants à la consultation sollicitent l'assurance que les opérations de démantèlement ne seront pas irréversibles, alors que certains élus sont de l'avis contraire.
- Un déclasserement immédiat n'a pas fait l'objet d'études détaillées. Toutefois, Hydro-Québec peut proposer un plan de déclasserement plus ou moins accéléré à la condition de démontrer à la CCSN que ce plan est conforme aux lois et aux règlements relatifs à la sûreté nucléaire.

Emplois

- Selon Hydro-Québec, la centrale de Gentilly-2 employait 736 personnes à la fin de 2012. Le 28 janvier 2013, il restait 620 travailleurs. En 2022, ils ne seront plus que 20. Ainsi, 716 emplois seront perdus, dont certains dans le secteur des hautes technologies.
- De l'avis de plusieurs intervenants, la fermeture de Gentilly-2 entraînera la perte de 2 400 emplois indirects dans les régions du Centre-du-Québec et de la Mauricie.

- Les salariés permanents de Gentilly-2 dont les postes sont supprimés seront réaffectés selon les modalités prévues aux conventions collectives. Ainsi, certains d'entre eux devront quitter les régions du Centre-du-Québec et de la Mauricie.
- Le Syndicat professionnel des ingénieurs d'Hydro-Québec propose de regrouper des ingénieurs dans la région afin de servir de groupe-conseil à Hydro-Québec. À cette fin, le syndicat a déposé une proposition à la Commission.
- Hydro-Québec a fait part à la Commission d'initiatives pour favoriser d'autres activités dans les régions du Centre-du-Québec et de la Mauricie.
- Hydro-Québec a relocalisé un centre de formation à Trois-Rivières.

Fonds de diversification économique

- Le gouvernement a créé un fonds de diversification économique de 200 millions de dollars à l'intention des régions du Centre-du-Québec et de la Mauricie.
- L'aide financière prendrait la forme de prêts, de garanties de prêts ou de participation au capital, qui pourraient attirer des investissements privés.
- Les modalités de l'aide financière inquiètent les élus.
- Des interventions faites sur l'aspect régional du fonds de diversification ont permis de constater qu'il n'y a pas encore de consensus.
- Les opinions divergent sur l'intérêt de favoriser les PME plutôt que les grandes entreprises.
- Des groupes voudraient que plus d'intervenants siègent au comité de diversification économique.
- Des intervenants demandent qu'on évite le « saupoudrage ». Selon eux, il est préférable de faire un moins grand nombre de projets et de se concentrer sur les projets les plus porteurs.
- Le gouvernement considère le fonds comme un levier économique et croit qu'il devrait générer des investissements privés de 1,2 milliard de dollars.
- Plusieurs participants ont mentionné que la somme de 200 millions de dollars leur apparaissait insuffisante.
- Certains réclament une plus grande transparence dans les règles et l'application du fonds de 200 millions de dollars.

Retombées économiques

- Selon le rapport d'Hydro-Québec de 2010, les retombées économiques de la centrale de Gentilly-2 étaient de 110 millions de dollars par année. Avec la réfection, on prévoyait qu'elles s'élèveraient à 600 millions de dollars pour le Québec et à 200 millions de dollars à l'échelle régionale.
- Selon le rapport d'Hydro-Québec de 2010, 70 % du coût total de la réfection aurait été dépensé à l'extérieur du Québec.
- Selon le rapport d'octobre 2012 d'Hydro-Québec, le bénéfice net annuel de l'entreprise sera supérieur d'environ 215 millions de dollars à compter de 2017 et pour les années subséquentes.

Conclusion et recommandations

Information

Recommandation n° 1

La Commission recommande que le fonds de diversification lui remette annuellement un rapport sur les investissements et les retombées économiques de ce fonds.

Déclassement

Conclusion

La Commission prend acte de la décision du gouvernement de fermer la centrale de Gentilly-2.

Recommandation n° 2

La Commission recommande qu'une étude de faisabilité d'un déclassement immédiat de la centrale de Gentilly-2 soit effectuée, étant donné que :

- Des experts ont affirmé récemment qu'un déclassement immédiat permettrait de conserver des centaines d'emplois bien rémunérés pendant de nombreuses années dans les régions du Centre-du-Québec et de la Mauricie.
- Un déclassement immédiat nous éviterait de léguer nos problèmes aux générations futures.

Recommandation n° 3

La Commission recommande qu'une demande soit adressée au gouvernement fédéral pour un plan de déclassement de la centrale de Gentilly-1.

Fonds de diversification économique

Recommandation n° 4

La Commission recommande que les critères du fonds de diversification économique soient souples.

Recommandation n° 5

La Commission recommande que les informations et modalités relatives au fonds de diversification économique soient communiquées régulièrement aux acteurs économiques locaux.

Recommandation n° 6

La Commission recommande que les mémoires des groupes portant sur le fonds de diversification économique soient transmis dans les meilleurs délais aux membres du comité de diversification économique.

Emplois

Recommandation n° 7

La Commission recommande que Hydro-Québec privilégie l'ouverture et la création de postes dans les deux régions touchées lorsque c'est possible.

Recommandation n° 8

La Commission recommande que Hydro-Québec maintienne en permanence dans la région une équipe technique spécialisée qui sera affectée au démantèlement. Une fois son travail terminé à la centrale, cette équipe pourra remplir d'autres mandats reliés à son champ de compétence et ainsi permettre de maintenir des emplois de qualité dans la région.

ANNEXE I

Motion du 13 novembre 2012

ANNEXE I

Que l'Assemblée nationale confie à la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles le mandat d'étudier les impacts reliés au déclassement de la centrale nucléaire Gentilly-2 ainsi que le plan de diversification économique pour les secteurs du Centre-du-Québec et de la Mauricie; Qu'à cette fin, celle-ci procède à des consultations particulières à l'Assemblée nationale les 29 et 30 janvier 2013; Qu'elle entende la direction d'Hydro-Québec sur son rapport portant sur le projet de réfection de la centrale nucléaire Gentilly-2 pour une durée maximale de trente minutes; Qu'à la suite de cette présentation, les parlementaires puissent échanger avec la direction d'Hydro-Québec pour une durée de trois heures; Qu'elle entende par la suite les villes de Bécancour et de Trois-Rivières, le Directeur du Parc industriel et portuaire de Bécancour, les représentants de la Chambre de commerce et d'industrie du Cœur-du-Québec, les représentants de la Chambre de commerce et d'industries de Trois-Rivières, la Conférence régionale des élus du Centre-du-Québec, les représentants des syndicats des travailleurs de la centrale, le Comité d'actions stratégiques et Sortons le Québec du nucléaire;

Que la durée maximale de l'exposé pour chacun de ces intervenants soit de 15 minutes et que l'échange avec les membres de la Commission soit d'une durée maximale de 45 minutes; Qu'une période de 12 minutes soit prévue pour les remarques préliminaires et finales; Que la Commission fasse rapport à l'Assemblée au plus tard le 21 février 2013; Que la ministre des Ressources naturelles soit membre de ladite commission; Enfin, que cette motion devienne un ordre de l'Assemblée nationale du Québec.

ANNEXE II

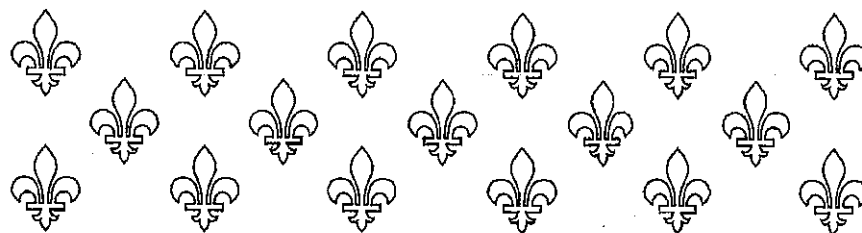
Liste des personnes et des organismes qui ont été entendus

ANNEXE II

Chambre de commerce et d'industrie du Cœur-du-Québec	013M
Chambre de commerce et d'industrie de Trois-Rivières	007M
Comité d'actions stratégiques	019M
Commission canadienne de sûreté nucléaire	021M
Conférence régionale des élus du Centre-du-Québec	020M
Hydro-Québec	
Jeune Chambre de commerce de la Mauricie	016M
M. Guy Marleau, professeur titulaire, Département de génie physique, École Polytechnique de Montréal; M. Dominic Larivière, professeur adjoint, Département de chimie, Université Laval et M. Gregory Kennedy, professeur associé, Département de génie physique, École polytechnique de Montréal	010M
Mouvement Sortons le Québec du nucléaire	004M
Société du parc industriel et portuaire de Bécancour	022M
Syndicat des employé-e-s de métiers d'Hydro-Québec, Syndicat des employé-e-s de techniques professionnelles et de bureau d'Hydro-Québec, Syndicat des technologues d'Hydro-Québec et Syndicat des spécialistes et professionnels d'Hydro-Québec	006M
Syndicat professionnel des ingénieurs d'Hydro-Québec	009M
Ville de Bécancour	008M
Ville de Trois-Rivières	003M

ANNEXE III

Rapport déposé le 21 février 2013 sur l'étude des impacts reliés au déclassement de la centrale nucléaire Gentilly-2 et du plan de diversification économique pour les secteurs du Centre-du-Québec et de la Mauricie



ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

QUARANTIÈME LÉGISLATURE

Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles

Rapport

Étude des impacts reliés au déclassement de la centrale
nucléaire Gentilly-2 et du plan de diversification
économique pour les secteurs du Centre-du-Québec et de la
Mauricie

Procès-verbaux des séances des 29 et 30 janvier 2013

QUÉBEC

TABLE DES MATIÈRES

PREMIÈRE SÉANCE, LE MARDI 29 JANVIER 2013	1
ORGANISATION DES TRAVAUX	2
REMARQUES PRÉLIMINAIRES	3
AUDITIONS	3
Hydro-Québec	3
Ville de Bécancour	4
Ville de Trois-Rivières	5
Société du parc industriel et portuaire de Bécancour	5
Chambre de commerce et d'industrie du Cœur-du-Québec	5
Chambre de commerce et d'industrie de Trois-Rivières	5
DEUXIÈME SÉANCE, LE MERCREDI 30 JANVIER 2013	7
ORGANISATION DES TRAVAUX	9
AUDITIONS (suite)	9
M. Guy Marleau, M. Dominic Larivière et M. Gregory Kennedy	9
Conférence régionale des élus du Centre-du-Québec	9
Syndicat des employé-e-s de métiers d'Hydro-Québec, Syndicat des employé-e-s de techniques professionnelles et de bureau d'Hydro-Québec, Syndicat des technologues d'Hydro-Québec et Syndicat des spécialistes et professionnels d'Hydro-Québec	10
Comité d'actions stratégiques	10
Sortons le Québec du nucléaire	10
Jeune Chambre de commerce de la Mauricie	10
Syndicat professionnel des ingénieurs d'Hydro-Québec	11
Commission canadienne de sûreté nucléaire	11
REMARQUES FINALES	12

ANNEXES

- I. Ordres du jour
- II. Liste des personnes et des organismes qui ont été entendus
- III. Liste des mémoires des personnes et des organismes qui n'ont pas été entendus
- IV. Liste des documents déposés
- V. Procès-verbaux des séances de travail des 6 et 19 février 2013

Première séance, le mardi 29 janvier 2013

Mandat : Étude des impacts reliés au déclassement de la centrale nucléaire Gentilly-2 et du plan de diversification économique pour les secteurs du Centre-du-Québec et de la Mauricie (Ordre de l'Assemblée le 13 novembre 2012)

Membres présents :

M^{me} Bouillé (Iberville), présidente

M. Billette (Huntingdon)

M. Bonnardel (Granby), porte-parole du deuxième groupe d'opposition en matière de ressources naturelles, en remplacement de M. Martel (Nicolet-Bécancour), pour la première partie de la séance

M^{me} Boulet (Laviolette) en remplacement de M. Paradis (Brome-Missisquoi)

M. Breton (Sainte-Marie-Saint-Jacques) en remplacement de M. Trottier (Roberval)

M^{me} Champagne (Champlain) en remplacement de M. McKay (Repentigny)

M. D'Amour (Rivière-du-Loup-Témiscouata)

M. Martel (Nicolet-Bécancour)

M^{me} Ouellet (Vachon), ministre des Ressources naturelles

M^{me} St-Amand (Trois-Rivières) en remplacement de M. Morin (Côte-du-Sud)

M. Trudel (Saint-Maurice)

Autre député présent :

M. Blanchet (Johnson), ministre responsable de la région de la Mauricie et du Centre-du-Québec

Témoins (par ordre d'intervention) :

Hydro-Québec :

M. Thierry Vandal, président-directeur général

M. Richard Cacchione, président, division Hydro-Québec Production

M. Réal Laporte, président, division Hydro-Québec Équipement

Ville de Bécancour :

- M^{me} Gaétane Désilets, mairesse
- M. Dominique Tremblay, retraité de la centrale Gentilly-2

Ville de Trois-Rivières :

- M. Yves Lévesque, maire
- M. Guy Hotte, RHEM Technologies inc.

Société du parc industriel et portuaire de Bécancour :

- M. Maurice Richard, président-directeur général
- M^{me} Danielle Hébert, directrice des finances

Chambre de commerce et d'industrie du Cœur-du-Québec :

- M. Jean-Denis Girard, président
- M. Martin Cloutier
- M. Gilles Lefebvre

Chambre de commerce et d'industrie de Trois-Rivières :

- M. Patrick Charlebois, président

La Commission se réunit à la salle du Conseil législatif de l'hôtel du Parlement.

À 9 heures, M^{me} Bouillé (Iberville) déclare la séance ouverte.

ORGANISATION DES TRAVAUX

M^{me} la présidente donne lecture du mandat de la Commission.

M^{me} la secrétaire informe la Commission des remplacements.

M^{me} la présidente donne lecture de l'ordre du jour (annexe I).

REMARQUES PRÉLIMINAIRES

M^{me} Ouellet (Vachon) et M^{me} St-Amand (Trois-Rivières) font des remarques préliminaires.

Il est convenu de permettre à M. Bonnardel (Granby) de remplacer M. Martel (Nicolet-Bécancour) pour la première partie de la séance.

M. Bonnardel (Granby) fait des remarques préliminaires.

AUDITIONS

Hydro-Québec

À 9 h 14, la Commission entend l'exposé d'Hydro-Québec.

Avec la permission de M^{me} la présidente, M. Vandal dépose les documents cotés CAPERN-002 et CAPERN-003 (annexe IV).

L'exposé se poursuit.

Avec la permission de M^{me} la présidente, M. Vandal dépose le document coté CAPERN-004 (annexe IV).

L'exposé se poursuit.

Avec la permission de M^{me} la présidente, M. Vandal dépose le document coté CAPERN-005 (annexe IV).

L'exposé se poursuit.

S'ensuit un échange entre la Commission et les représentants de l'organisme. Il est convenu de procéder à cet échange par blocs d'environ 20 minutes par groupe parlementaire, à l'exception du deuxième groupe d'opposition qui dispose de deux blocs de 10 minutes.

Avec la permission de M^{me} la présidente, M. Vandal dépose les documents cotés CAPERN-006 et CAPERN-007 (annexe IV).

L'échange se poursuit.

À 12 h 45, la Commission suspend ses travaux jusqu'à 14 heures.

À 14 h 09, la Commission reprend ses travaux.

Ville de Bécancour

À 14 h 10, la Commission entend l'exposé de la Ville de Bécancour.

S'ensuit un échange entre la Commission et les représentants de l'organisme.

M. D'Amour (Rivière-du-Loup-Témiscouata) soulève une question de règlement quant à la participation d'un deuxième ministre aux travaux de la Commission.

DÉCISION DE LA PRÉSIDENTE

M^{me} la présidente indique que selon le principe de la solidarité ministérielle prévu à l'article 189 du Règlement, un ministre peut toujours agir au nom d'un autre ministre. Il s'agit du droit pour le gouvernement de désigner le représentant de son choix pour s'exprimer en son nom. Ce principe de la solidarité ministérielle doit être distingué de la procédure de remplacement d'un membre d'une commission. Dans ce dernier cas, il s'agit d'un droit individuel de siéger sur une commission et le Règlement encadre spécifiquement le droit pour ce député d'être remplacé.

Ainsi, rien ne permet de limiter le principe de la solidarité ministérielle dans le cadre des travaux de la Commission. Toutefois, M^{me} la présidente indique que cela n'a pas pour effet de donner plus de temps aux membres du groupe parlementaire formant le gouvernement pour s'exprimer. De plus, un seul ministre pourra s'exprimer à la fois car un seul membre de la commission est ministre.

L'échange se poursuit.

À 15 h 19, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

Ville de Trois-Rivières

À 15 h 20, la Commission entend l'exposé de la Ville de Trois-Rivières.

S'ensuit un échange entre la Commission et les représentants de l'organisme.

Avec la permission de M^{me} la présidente, M. Lévesque dépose le document coté CAPERN-008 (annexe IV).

L'échange se poursuit.

À 16 h 20, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

Société du parc industriel et portuaire de Bécancour

À 16 h 20, la Commission entend l'exposé de la Société du parc industriel et portuaire de Bécancour.

S'ensuit un échange entre la Commission et les représentants de l'organisme.

À 17 h 10, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

Chambre de commerce et d'industrie du Cœur-du-Québec

À 17 h 10, la Commission entend l'exposé de la Chambre de commerce et d'industrie du Cœur-du-Québec.

S'ensuit un échange entre la Commission et les représentants de l'organisme.

À 18 h 12, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

Chambre de commerce et d'industrie de Trois-Rivières

À 18 h 13, la Commission entend l'exposé de la Chambre de commerce et d'industrie de Trois-Rivières.

S'ensuit un échange entre la Commission et le représentant de l'organisme.

À 19 heures, M^{me} la présidente lève la séance et la Commission ajourne ses travaux au mercredi 30 janvier 2013, à 9 h 30.

La secrétaire de la Commission,

La présidente de la Commission,

Valérie Roy

Valérie Roy

VR/cv

Québec, le 29 janvier 2013

Marie Bouillé

Marie Bouillé

Deuxième séance, le mercredi 30 janvier 2013

Mandat : Étude des impacts reliés au déclassement de la centrale nucléaire Gentilly-2 et
du plan de diversification économique pour les secteurs du Centre-du-Québec
et de la Mauricie (Ordre de l'Assemblée le 13 novembre 2012)

Membres présents :

M^{me} Bouillé (Iberville), présidente

M. Billette (Huntingdon)

M^{me} Boulet (Lavolette) en remplacement de M. Morin (Côte-du-Sud)

M. Breton (Sainte-Marie-Saint-Jacques) en remplacement de M. Trottier (Roberval)

M^{me} Champagne (Champlain) en remplacement de M. McKay (Repentigny)

M. D'Amour (Rivière-du-Loup-Témiscouata)

M. Martel (Nicolet-Bécancour)

M^{me} Ouellet (Vachon), ministre des Ressources naturelles

M^{me} St-Amand (Trois-Rivières) en remplacement de M. Paradis (Brome-Missisquoi)

M. Trudel (Saint-Maurice)

Autre député présent :

M. Bonnardel (Granby), porte-parole du deuxième groupe d'opposition en matière de
ressources naturelles

Témoins (par ordre d'intervention) :

M. Guy Marleau, M. Dominic Larivière et M. Gregory Kennedy

Conférence régionale des élus du Centre-du-Québec :

M^{me} Francine Ruest-Jutras, présidente

M. Claude-Henri Léveillé, directeur général

Syndicat des employé-e-s de métiers d'Hydro-Québec, Syndicat des employé-e-s de techniques professionnelles et de bureau d'Hydro-Québec, Syndicat des technologues d'Hydro-Québec et Syndicat des spécialistes et professionnels d'Hydro-Québec :

- M. Michel Arsenault, président, FTQ
- M. Réjean Porlier, président provincial du SFCP-957
- M. Richard Perreault, président provincial du SFCP-1500
- M^{me} Ginette Paul, présidente provinciale du SFCP-2000
- M. Benoit Bouchard, président provincial du SFCP-4250
- M. Michel Dupont, conseiller régional FTQ Mauricie – Centre-du-Québec

Comité d'actions stratégiques :

- M^{me} Françoise Bertrand, présidente-directrice générale, Fédération des chambres de commerce du Québec
- M. Dany Lemieux, consultant, Fédération des chambres de commerce du Québec
- M. Yvon Boudreau, conseiller

Sortons le Québec du nucléaire :

- M. Michel Duguay, coordonnateur, professeur à l'Université Laval
- M. Christian Simard, membre du comité exécutif et directeur de Nature Québec
- M. Michel Fugère, co-fondateur du Mouvement Vert Mauricie et de MSQN, écologiste indépendant
- M. Shawn-Patrick Stensil, directeur de la campagne nucléaire, Greenpeace
- D^r Éric Notebaert, président de la section québécoise des Professionnels de la santé pour la survie mondiale
- M. Jacques Dagenais

Jeune Chambre de commerce de la Mauricie :

- M^{me} Marili B. Desrochers, présidente du conseil d'administration
- M. Steve Renaud, directeur général

Syndicat professionnel des ingénieurs d'Hydro-Québec :

- M^{me} Carole Leroux, présidente
- M. Georges Loisel, membre
- M. Pierre Mélançon, membre

Commission canadienne de sûreté nucléaire

- M. Ramzi Jammal, premier vice-président et chef de la réglementation des opérations
- M. François Rinfret, directeur, Division du programme de la réglementation de Gentilly-2/Point Lepreau
- M^{me} Patsy Thompson, directrice générale, Direction de l'évaluation et de la protection environnementale et radiologique

La Commission se réunit à la salle du Conseil législatif de l'hôtel du Parlement.

À 9 h 33, M^{me} Bouillé (Iberville) déclare la séance ouverte.

ORGANISATION DES TRAVAUX

M^{me} la présidente donne lecture du mandat de la Commission.

M^{me} la secrétaire informe la Commission des remplacements.

M^{me} la présidente donne lecture de l'ordre du jour (annexe I).

AUDITIONS (suite)

M. Guy Marleau, M. Dominic Larivière et M. Gregory Kennedy

À 9 h 35, la Commission entend l'exposé de M. Marleau, M. Larivière et M. Kennedy.

S'ensuit un échange entre la Commission et les témoins.

À 10 h 37, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

Conférence régionale des élus du Centre-du-Québec

À 10 h 38, la Commission entend l'exposé de la Conférence régionale des élus du Centre-du-Québec.

S'ensuit un échange entre la Commission et les représentants de l'organisme.

À 11 h 35, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

Syndicat des employé-e-s de métiers d'Hydro-Québec, Syndicat des employé-e-s de techniques professionnelles et de bureau d'Hydro-Québec, Syndicat des technologues d'Hydro-Québec et Syndicat des spécialistes et professionnels d'Hydro-Québec

À 11 h 36, la Commission entend l'exposé des syndicats.

S'ensuit un échange entre la Commission et les représentants des organismes.

À 12 h 29, la Commission suspend ses travaux jusqu'à 14 heures.

À 14 h 01, la Commission reprend ses travaux.

Comité d'actions stratégiques

À 14 h 02, la Commission entend l'exposé du Comité d'actions stratégiques.

S'ensuit un échange entre la Commission et les représentants de l'organisme.

À 15 h 07, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

Sortons le Québec du nucléaire

À 15 h 07, la Commission entend l'exposé de Sortons le Québec du nucléaire.

S'ensuit un échange entre la Commission et les représentants de l'organisme.

À 16 h 14, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

Jeune Chambre de commerce de la Mauricie

À 16 h 14, la Commission entend l'exposé de la Jeune Chambre de commerce de la Mauricie.

S'ensuit un échange entre la Commission et les représentants de l'organisme.

À 17 h 18, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

Syndicat professionnel des ingénieurs d'Hydro-Québec

À 17 h 18, la Commission entend l'exposé du Syndicat professionnel des ingénieurs d'Hydro-Québec.

Avec la permission de M^{me} la présidente, M. Mélançon dépose les documents cotés CAPERN-009 et CAPERN-010 (annexe IV).

L'exposé se poursuit.

S'ensuit un échange entre la Commission et les représentants de l'organisme.

À 18 h 01, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

Il est convenu de poursuivre les travaux au-delà de l'heure prévue.

Commission canadienne de sûreté nucléaire

À 18 h 02, la Commission entend l'exposé de la Commission canadienne de sûreté nucléaire.

S'ensuit un échange entre la Commission et les représentants de l'organisme.

M^{me} Boulet (Laviolette) remplace M^{me} la présidente.

L'échange se poursuit.

M^{me} Bouillé (Iberville) reprend ses fonctions à la présidence.

L'échange se poursuit.

À 18 h 38, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

À 18 h 42, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

L'échange se poursuit.

À 19 h 05, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

M^{me} la présidente dépose les mémoires des personnes et des organismes qui n'ont pas été entendus lors des auditions publiques.

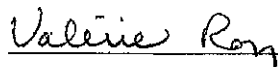
REMARQUES FINALES

M. Martel (Nicolet-Bécancour), M^{me} St-Amand (Trois-Rivières) et M^{me} Ouellet (Vachon) font des remarques finales.

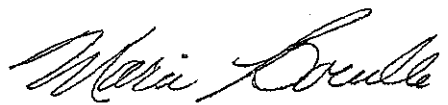
À 19 h 19, M^{me} la présidente lève la séance et la Commission, ayant accompli son mandat, ajourne ses travaux au jeudi 6 février, à 13 h 30.

La secrétaire de la Commission,

La présidente de la Commission,



Valérie Roy



Marie Bouillé

VR/cv

Québec, le 30 janvier 2013

ANNEXE I

Ordres du jour



COMMISSION DE L'AGRICULTURE, DES PÊCHERIES, DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES NATURELLES

Étude des impacts reliés au déclassement de la centrale nucléaire Gentilly-2 et du plan de diversification économique pour les secteurs du Centre-du-Québec et de la Mauricie

Le mardi 29 janvier 2012

Salle du Conseil législatif

ORDRE DU JOUR

9 h 00 REMARQUES PRÉLIMINAIRES

9 h 15 HYDRO-QUÉBEC

Représentée par : M. Thierry Vandal, président-directeur général
M. Richard Cacchione, président, division Hydro-Québec
Production
M. Réal Laporte, président, division Hydro-Québec Équipement

12 h 45 *Suspension*

14 h 00 VILLE DE BÉCANCOUR (008M)

Représentée par : M^{me} Gaétane Désilets, mairesse

15 h 00 VILLE DE TROIS-RIVIÈRES (003M)

Représentée par : M. Yves Lévesque, maire
M. Guy Hotte, RHEM Technologies inc.
M. Michel Rhéaume, RHEM Technologies inc.

16 h 00 SOCIÉTÉ DU PARC INDUSTRIEL ET PORTUAIRE DE BÉCANCOUR

Représentée par : M. Maurice Richard, président-directeur général
M^{me} Sophie Girard, directrice du département des services
techniques et de l'environnement
M^{me} Danielle Hébert, directrice des finances

17 h 00 CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DU CŒUR-DU-QUÉBEC (013M)

Représentée par : M. Jean-Denis Girard, président
M. Martin Cloutier
M. Gilles Lefebvre

18 h 00 CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE TROIS-RIVIÈRES (007M)

Représentée par : M. Patrick Charlebois, président

19 h 00 *Ajournement*

VR/cv

Québec, le 28 janvier 2013



COMMISSION DE L'AGRICULTURE, DES PÊCHERIES, DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES NATURELLES

Étude des impacts reliés au déclassement de la centrale nucléaire Gentilly-2 et du plan de diversification économique pour les secteurs du Centre-du-Québec et de la Mauricie

Le mercredi 30 janvier 2013

Salle du Conseil législatif

ORDRE DU JOUR

9 h 30 M. GUY MARLEAU, professeur titulaire; département de génie physique, École Polytechnique de Montréal, M. DOMINIC LARIVIÈRE, professeur adjoint, Chimie analytique, Université Laval et M. GREGORY KENNEDY, professeur associé, département de génie physique, École polytechnique de Montréal (010M)

10 h 30 CONFÉRENCE RÉGIONALE DES ÉLUS DU CENTRE-DU-QUÉBEC

Représentée par : M^{me} Francine Ruest-Jutras, présidente
M. Claude-Henri Léveillé, directeur général

11 h 30 SYNDICAT DES EMPLOYÉ-E-S DE MÉTIERS D'HYDRO-QUÉBEC, SYNDICAT DES EMPLOYÉ-E-S DE TECHNIQUES PROFESSIONNELLES ET DE BUREAU D'HYDRO-QUÉBEC, SYNDICAT DES TECHNOLOGUES D'HYDRO-QUÉBEC ET SYNDICAT DES SPÉCIALISTES ET PROFESSIONNELS D'HYDRO-QUÉBEC (006M)

Représentés par : M. Michel Arseneault, président, FTQ
M. Réjean Porlier, président provincial du SCFP-957
M. Richard Perreault, président provincial du SCFP-1500
M^{me} Ginette Paul, présidente provinciale du SCFP-2000
M. Benoit Bouchard, président provincial du SCFP-4250
M. Michel Dupont, conseiller régional FTQ Mauricie – Centre-du-Québec

12 h 30 *Suspension*

14 h 00 COMITÉ D' ACTIONS STRATÉGIQUES

Représenté par : M^{me} Françoise Bertrand, présidente-directrice générale, Fédération des chambres de commerce du Québec
 M. Dany Lemieux, consultant, Fédération des chambres de commerce du Québec

15 h 00 MOUVEMENT SORTONS LE QUÉBEC DU NUCLÉAIRE (004M)

Représenté par : M. Michel Duguay, coordonnateur, professeur à l'Université Laval
 M. Christian Simard, membre du comité exécutif et directeur de Nature Québec
 M. Michel Fugère, co-fondateur du Mouvement Vert Mauricie et de MSQN, écologiste indépendant
 M. Gordon Edwards, président-fondateur du Regroupement pour la surveillance du nucléaire
 D^r Éric Notebaert, président de la section québécoise des Professionnels de la santé pour la survie mondiale

16 h 00 JEUNE CHAMBRE DE COMMERCE DE LA MAURICIE

Représentée par : M^{me} Marili B. Desrochers, présidente du conseil d'administration
 M. Steve Renaud, directeur général

17 h 00 SYNDICAT PROFESSIONNEL DES INGÉNIEURS D'HYDRO-QUÉBEC (009M)

Représenté par : M^{me} Carole Leroux, présidente
 M. Georges Loiselle, membre
 M. Pierre Mélançon, membre

17 h 40 COMMISSION CANADIENNE DE SÛRETÉ NUCLÉAIRE

Représentée par : M. Ramzi Jammal, premier vice-président et chef de la réglementation des opérations, Direction générale de la réglementation des opérations
 M^{me} Patsy Thompson, directrice générale, Direction de l'évaluation et de la protection environnementale et radiologique
 M. François Rinfret, directeur, Division du programme de la réglementation de Gentilly-2/Point Lepreau

18 h 40 REMARQUES FINALES

18 h 52 *Ajournement*
 VR/cv
 Québec, le 29 janvier 2013

ANNEXE II

Liste des personnes et des organismes qui ont été entendus

Liste des personnes et des organismes qui ont été entendus

Chambre de commerce et d'industrie de Trois-Rivières	007M
Chambre de commerce et d'industrie du Coeur-du-Québec	013M
Comité d'actions stratégiques	019M
Commission canadienne de sûreté nucléaire	021M
Conférence régionale des élus du Centre-du-Québec	020M
Hydro-Québec	
Jeune Chambre de commerce de la Mauricie	016M
Larivière, M. Dominic, Marleau, M. Guy et Kennedy, M. Gregory	010M
Société du parc industriel et portuaire de Bécancour	022M
Sortons le Québec du nucléaire	004M
Syndicat des employé-e-s de métiers d'Hydro-Québec	006M
Syndicat des employé-e-s de techniques professionnelles et de bureau d'Hydro-Québec	006M
Syndicat des spécialistes et professionnels d'Hydro-Québec	006M
Syndicat des technologues d'Hydro-Québec	006M
Syndicat professionnel des ingénieurs d'Hydro-Québec	009M
Ville de Bécancour	008M
Ville de Trois-Rivières	003M

ANNEXE III

**Liste des mémoires des personnes et des organismes qui
n'ont pas été entendus**

Liste des mémoires des personnes et des organismes qui n'ont pas été entendus

Association canadienne des médecins pour l'environnement et Professionnel-le-s de la santé pour la survie mondiale	001M
Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique	023M
Dagenais, M. Jacques	011M
Équiterre	005M
Fondation David Suzuki	005M
Greenpeace	014M
Lachapelle, M. François A.	002M
Mouvement Vert Mauricie	017M
Regroupement des municipalités pour un futur énergétique socialement responsable	018M
Regroupement pour la surveillance du nucléaire	012M
Société des ingénieurs professionnels et associés	015M

ANNEXE IV

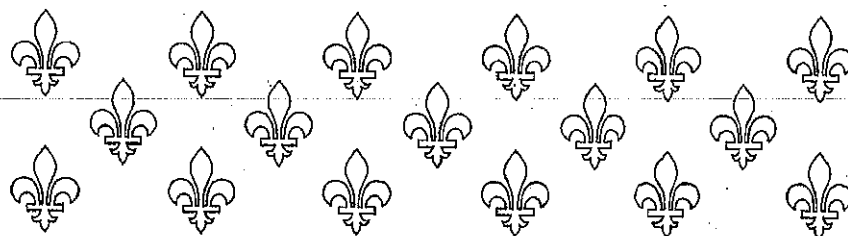
Liste des documents déposés

Liste des documents déposés

Auteur non identifié. <i>Centrale nucléaire de Gentilly-2 – Évolution des effectifs au projet de réfection</i> . Non daté. 1 f. Déposé le 29 janvier 2013.	CAPERN-002
Auteur non identifié. <i>Projet de réfection de la centrale Gentilly-2 – Répartition des coûts comptabilisés au 31 déc. 2012</i> . Non daté. 1 f. Déposé le 29 janvier 2013.	CAPERN-003
Auteur non identifié. <i>Prix et production de gaz naturel aux Etats-Unis</i> . Non daté. 1 f. Déposé le 29 janvier 2013.	CAPERN-004
Auteur non identifié. <i>Centrale nucléaire Gentilly-2 Planification des activités de déclassement, de démantèlement et d'évacuation du combustible</i> . Non daté. 1 f. Déposé le 29 janvier 2013.	CAPERN-005
Bissett, Kevin. « End in sight for lengthy repairs to New Brunswick power plant. <i>The Globe and Mail</i> ». 12 novembre 2012. Déposé le 29 janvier 2013.	CAPERN-006
Auteur non identifié. <i>Centrale nucléaire Gentilly-2: Prix de revient – Projet de réfection</i> . Non daté. 1 f. Déposé le 29 janvier 2013.	CAPERN 007
Pandy, Mahesh D. Lettre du 28 janvier 2013. 1 f. Déposé le 29 janvier 2013	CAPERN-008
Auteur non identifié. <i>Proposition d'affaires – Intégration de l'expertise technique de Gentilly-2</i> . Non daté. 1 f. Déposé le 30 janvier 2013.	CAPERN-009
Auteur non identifié. <i>Répertoire des expertises techniques</i> . Non daté. 35 p. Déposé le 30 janvier 2013.	CAPERN-010

ANNEXE V

**Procès-verbaux des séances de travail
des 6 et 19 février 2013**



ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

QUARANTIÈME LÉGISLATURE

Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles

Procès-verbal

de la séance de travail du 6 février 2013

Déterminer, le cas échéant, les observations, conclusions et recommandations de la Commission dans le cadre du mandat d'étude des impacts reliés au déclassement de la centrale nucléaire Gentilly-2 et du plan de diversification économique pour les secteurs du Centre-du-Québec et de la Mauricie

QUÉBEC

Séance de travail du mercredi 6 février 2013

Objet : Déterminer, le cas échéant, les observations, conclusions et recommandations de la Commission dans le cadre du mandat d'étude des impacts reliés au déclassement de la centrale nucléaire Gentilly-2 et du plan de diversification économique pour les secteurs du Centre-du-Québec et de la Mauricie

Membres présents :

M^{me} Bouillé (Iberville), présidente

M. Billette (Huntingdon)

M. Breton (Sainte-Marie-Saint-Jacques) en remplacement de M. Trottier (Roberval)

M^{me} Champagne (Champlain) en remplacement de M. McKay (Repentigny)

M. D'Amour (Rivière-du-Loup-Témiscouata)

M. Martel (Nicolet-Bécancour)

M. Morin (Côte-du-Sud)

M^{me} St-Amand (Trois-Rivières) en remplacement de M. Paradis (Brome-Missisquoi)

M. Trudel (Saint-Maurice)

Autres personnes présentes :

M^{me} Catherine Guillemette, attachée politique, Service de la recherche et des communications, Aile parlementaire libérale

M. Richard L'Hérault, agent de recherche, Service de la recherche, Bibliothèque de l'Assemblée nationale

La Commission se réunit à la salle des Premiers-Ministres de l'Édifice Pamphile-Le May.

À 13 h 35, M^{me} Bouillé (Iberville) déclare la séance ouverte.

M^{me} la présidente rappelle l'objet de la séance de travail.

M^{me} la secrétaire informe la Commission des remplacements.

Il est convenu de permettre à M^{me} Guillemette d'assister à la séance de travail.

Une discussion s'engage relativement aux consultations particulières tenues les 29 et 30 janvier 2013.

M^{me} la présidente rappelle aux membres que selon la motion adoptée à l'Assemblée nationale le 13 novembre 2012, la Commission doit déposer un rapport au plus tard le 21 février 2013. À cet effet, M^{me} la présidente présente aux membres un projet d'observations préparé par le Service de la recherche.

À 14 h 12, la Commission reprend ses travaux après une suspension de 7 minutes.

Une discussion s'engage sur ce projet d'observations.

Il est convenu que M^{me} la secrétaire intégrera au document les modifications discutées et le transmettra aux membres par courriel.

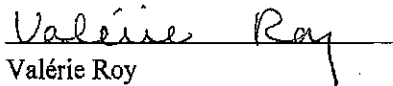
Il est convenu que les membres qui le souhaitent enverront leur proposition de recommandations à M^{me} la secrétaire au plus tard le lundi 11 février.

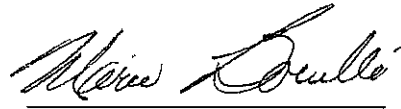
Il est convenu que les membres se réuniront prochainement en séance de travail à ce sujet.

À 15 h 26, M^{me} la présidente lève la séance et la Commission ajourne ses travaux au jeudi 7 février 2013, à 9 h 30.

La secrétaire de la Commission,

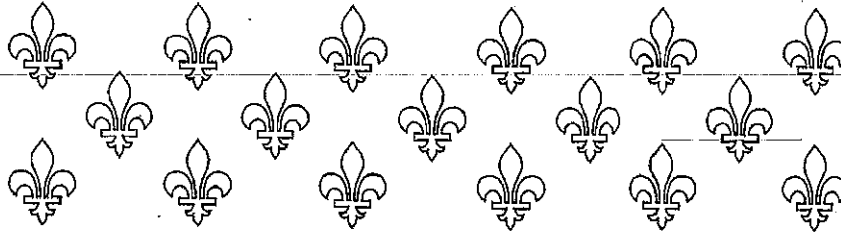
La présidente de la Commission,


Valérie Roy


Marie Bouillé

VR/cv

Québec, le 6 février 2013



ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

QUARANTIÈME LÉGISLATURE

Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles

Procès-verbal

de la séance de travail du 19 février 2013

Déterminer les recommandations de la Commission dans le cadre du mandat d'étude des impacts reliés au déclassement de la centrale nucléaire Gentilly-2 et du plan de diversification économique pour les secteurs du Centre-du-Québec et de la Mauricie

QUÉBEC

Séance de travail du mardi 19 février 2013

Objet : Déterminer les recommandations de la Commission dans le cadre du mandat d'étude des impacts reliés au déclassement de la centrale nucléaire Gentilly-2 et du plan de diversification économique pour les secteurs du Centre-du-Québec et de la Mauricie

Membres présents :

M^{me} Bouillé (Iberville), présidente

M. Billette (Huntingdon)

M. Bolduc (Mégantic) en remplacement de M. Morin (Côte-du-Sud)

M. Breton (Sainte-Marie-Saint-Jacques) en remplacement de M. Trottier (Roberval)

M^{me} Champagne (Champlain) en remplacement de M. McKay (Repentigny)

M. D'Amour (Rivière-du-Loup-Témiscouata)

M. Martel (Nicolet-Bécancour)

M^{me} Ouellet (Vachon), ministre des Ressources naturelles

M. Trudel (Saint-Maurice)

M^{me} St-Amand (Trois-Rivières) en remplacement de M. Paradis (Brome-Missisquoi)

Autres personnes présentes :

M^{me} Micheline Cliche, conseillère politique, cabinet de la ministre des Ressources naturelles

M^{me} Catherine Guillemette, attachée politique, Service de la recherche et des communications, Aile parlementaire libérale

M. Richard L'Hérault, agent de recherche, Service de la recherche, Bibliothèque de l'Assemblée nationale

La Commission se réunit à la salle RC.161 de l'hôtel du Parlement.

À 18 h 19, M^{me} Bouillé (Iberville) déclare la séance ouverte.

M^{me} la présidente rappelle l'objet de la séance de travail.

M^{me} la secrétaire informe la Commission des remplacements.

Il est convenu de permettre à M^{me} Cliche et à M^{me} Guillemette d'assister à la séance de travail.

M. D'Amour (Rivière-du-Loup-Témiscouata) demande que soit noté au procès-verbal qu'il considère inhabituelle la présence d'un ministre en séance de travail et qu'il est important que la séparation des pouvoirs soit respectée.

Une discussion s'engage sur le projet d'observations.

M. D'Amour (Rivière-du-Loup-Témiscouata) propose la motion suivante à titre d'observation :

« Selon Hydro-Québec, les effectifs de la centrale de Gentilly-2 étaient de 736 à la fin de 2012. En date du 28 janvier 2013, ils ont diminué à 620 employés et diminueront à 20 employés en 2022. Ce qui équivaut à une perte de 716 emplois dont certains de haute technologie. »

Un débat s'engage.

M^{me} Ouellet (Vachon) propose l'amendement suivant :

« Ajouter les mots « pour la centrale nucléaire » après les mots « Ce qui équivaut ».

Après débat, l'amendement est mis aux voix. À la demande de M^{me} Ouellet (Vachon), M^{me} la secrétaire procède à l'appel nominal.

Pour : M. Breton (Sainte-Marie-Saint-Jacques), M^{me} Champagne (Champlain), M^{me} Ouellet (Vachon) et M. Trudel (Saint-Maurice) - 4.

Contre : M. Billette (Huntingdon), M. Bolduc (Mégantic), M. D'Amour (Rivière-du-Loup-Témiscouata), M. Martel (Nicolet-Bécancour) et M^{me} St-Amand (Trois-Rivières) - 5.

Abstention : M^{me} Bouillé (Iberville) - 1.

L'amendement est rejeté.

La motion est mise aux voix. À la demande de M. D'Amour (Rivière-du-Loup-Témiscouata), M^{me} la secrétaire procède à l'appel nominal.

Pour : M. Billette (Huntingdon), M. Bolduc (Mégantic), M. D'Amour (Rivière-du-Loup-Témiscouata), M. Martel (Nicolet-Bécancour) et M^{me} St-Amand (Trois-Rivières) - 5.

Contre : M^{me} Bouillé (Iberville), M. Breton (Sainte-Marie-Saint-Jacques), M^{me} Champagne (Champlain), M^{me} Ouellet (Vachon) et M. Trudel (Saint-Maurice) - 5.

La motion est rejetée.

La discussion se poursuit.

À 19 h 57, la Commission reprend ses travaux après une suspension de 9 minutes.

Il est convenu de poursuivre les travaux au-delà de l'heure prévue.

La discussion se poursuit.

M^{me} St-Amand (Trois-Rivières) propose la motion suivante à titre d'observation :

« Le gouvernement a annoncé qu'il modifiera la Loi sur l'équilibre budgétaire pour exclure du cadre financier la perte de 1,8 milliard \$ causée par la fermeture du Gentilly 2. »

Après débat, la motion est mise aux voix. À la demande de M^{me} St-Amand (Trois-Rivières), M^{me} la secrétaire procède à l'appel nominal.

Pour : M. Billette (Huntingdon), M. Bolduc (Mégantic), M. D'Amour (Rivière-du-Loup-Témiscouata), M. Martel (Nicolet-Bécancour) et M^{me} St-Amand (Trois-Rivières) - 5.

Contre : M^{me} Bouillé (Iberville), M. Breton (Sainte-Marie-Saint-Jacques), M^{me} Champagne (Champlain), M^{me} Ouellet (Vachon) et M. Trudel (Saint-Maurice) - 5.

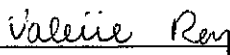
La motion est rejetée.

Une discussion s'engage sur la possibilité de reporter la date limite de dépôt du rapport afin de poursuivre le travail débuté.

À 20 h 48, M^{me} la présidente lève la séance et la Commission ajourne ses travaux sine die.

La secrétaire de la Commission,

La présidente de la Commission,


Valérie Roy

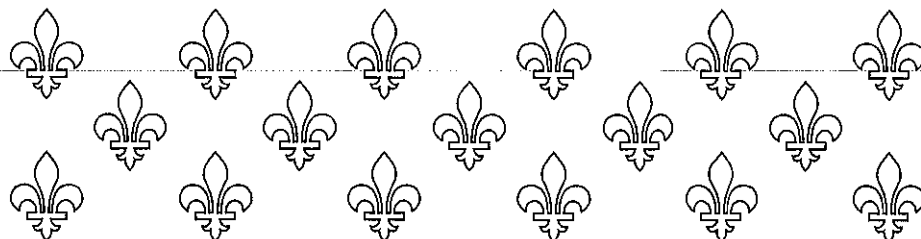

Marie Bouillé

VR/cv

Québec, le 19 février 2013

ANNEXE IV

Procès-verbaux des séances de travail des 21 et 26 mars 2013



ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

QUARANTIÈME LÉGISLATURE

Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles

Procès-verbal

de la séance de travail du 21 mars 2013

Poursuite de la rédaction du rapport faisant suite aux consultations particulières tenues à l'Assemblée nationale les 29 et 30 janvier 2013 sur les impacts reliés au déclassement de la centrale nucléaire Gentilly-2 et le plan de diversification économique pour les secteurs du Centre-du-Québec et de la Mauricie

QUÉBEC

Séance de travail du jeudi 21 mars 2013

Mandat : Poursuite de la rédaction du rapport faisant suite aux consultations particulières tenues à l'Assemblée nationale les 29 et 30 janvier 2013 sur les impacts reliés au déclassement de la centrale nucléaire Gentilly-2 et le plan de diversification économique pour les secteurs du Centre-du-Québec et de la Mauricie (Ordre de l'Assemblée le 12 mars 2013)

Membres présents :

M^{me} Bouillé (Iberville), présidente

M. Billette (Huntingdon)

M. Bolduc (Mégantic) en remplacement de M. Morin (Côte-du-Sud)

M^{me} Boulet (Laviolette) en remplacement de M. Paradis (Brome-Missisquoi)

M. Breton (Sainte-Marie-Saint-Jacques) en remplacement de M. Trottier (Roberval)

M^{me} Champagne (Champlain) en remplacement de M. McKay (Repentigny)

M. D'Amour (Rivière-du-Loup-Témiscouata)

M. Martel (Nicolet-Bécancour)

M^{me} Ouellet (Vachon), ministre des Ressources naturelles

M. Trudel (Saint-Maurice)

Autres personnes présentes :

M^{me} Micheline Cliche, conseillère politique, cabinet de la ministre des Ressources naturelles

M^{me} Catherine Guillemette, attachée politique, Service de la recherche et des communications, Aile parlementaire libérale

M. Richard L'Hérault, agent de recherche, Service de la recherche, Bibliothèque de l'Assemblée nationale

M. Sébastien Marcil, attaché politique, Cabinet du whip en chef du gouvernement

M. Mathieu St-Pierre, attaché politique, Cabinet du leader parlementaire de l'opposition officielle

La Commission se réunit à la salle Louis-Joseph-Papineau de l'hôtel du Parlement.

À 13 h 30, M^{me} Bouillé (Iberville) déclare la séance ouverte.

M^{me} la présidente rappelle l'objet de la séance de travail.

M^{me} la secrétaire informe la Commission des remplacements.

Il est convenu de permettre à M^{me} Cliche, M^{me} Guillemette, M. Marcil et M. St-Pierre d'assister à la séance de travail.

M^{me} la présidente fait lecture de la motion adoptée le 12 mars 2013 par l'Assemblée confiant le mandat à la Commission.

Observations

Il est convenu de commencer les travaux sur la base du projet d'observations mis à jour suite à la séance de travail tenue le 19 février 2013 (annexe I).

Ces observations sont adoptées.

M^{me} la présidente indique aux membres que le document fera l'objet d'une révision grammaticale et qu'après celle-ci, le document leur sera soumis à nouveau pour approbation finale.

Recommandations

M. Billette (Huntingdon) propose :

QUE la rencontre entre les décideurs économiques ainsi que leurs experts et M. Vandal d'Hydro-Québec accompagné de ses directeurs de division se tienne dans les meilleurs délais.

Après débat, la motion est mise aux voix. À la demande de M^{me} Boulet (Laviolette), M^{me} la secrétaire procède à l'appel nominal.

Pour : M. Billette (Huntingdon), M. Bolduc (Mégantic), M^{me} Boulet (Laviolette) et M. D'Amour (Rivière-du-Loup-Témiscouata) - 4.

Contre : M. Breton (Sainte-Marie-Saint-Jacques), M^{me} Champagne (Champlain), M^{me} Ouellet (Vachon) et M. Trudel (Saint-Maurice) - 4.

Abstentions : M^{me} Bouillé (Iberville) et M. Martel (Nicolet-Bécancour) - 2.

La motion est rejetée.

M^{me} Boulet (Laviolette) propose :

QU'un rapport annuel soit fait à la CAPERN sur les investissements et retombées économiques du Fonds de diversification.

Un débat s'engage.

À 14 h 30, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

Après débat, la motion est mise aux voix. À la demande de M. D'Amour (Rivière-du-Loup-Témiscouata), M^{me} la secrétaire procède à l'appel nominal.

Pour : M. Billette (Huntingdon), M. Bolduc (Mégantic), M^{me} Boulet (Laviolette), M. D'Amour (Rivière-du-Loup-Témiscouata) et M. Martel (Nicolet-Bécancour) - 5.

Contre : M. Breton (Sainte-Marie-Saint-Jacques), M^{me} Champagne (Champlain), M^{me} Ouellet (Vachon) et M. Trudel (Saint-Maurice) - 4.

Abstention : M^{me} Bouillé (Iberville) - 1.

La motion est adoptée à la majorité des voix.

M^{me} Boulet (Laviolette) propose :

QU'aucune opération d'irréversibilité ne soit réalisée prématurément, tel que demandé par certains intervenants lors de la commission parlementaire.

Après débat, la motion est mise aux voix. À la demande de M. D'Amour (Rivière-du-Loup-Témiscouata), M^{me} la secrétaire procède à l'appel nominal.

Pour : M. Billette (Huntingdon), M. Bolduc (Mégantic), M^{me} Boulet (Laviolette) et M. D'Amour (Rivière-du-Loup-Témiscouata) - 4.

Contre : M. Breton (Sainte-Marie–Saint-Jacques), M^{me} Champagne (Champlain), M. Martel (Nicolet–Bécancour), M^{me} Ouellet (Vachon) et M. Trudel (Saint-Maurice) - 5.

Abstention : M^{me} Bouillé (Iberville) - 1.

La motion est rejetée.

M. Breton (Sainte-Marie–Saint-Jacques) propose :

QUE la Commission prenne acte de la décision du gouvernement de fermer la centrale.

La motion est mise aux voix. À la demande de M. D'Amour (Rivière-du-Loup–Témiscouata), M^{me} la secrétaire procède à l'appel nominal.

Pour : M. Breton (Sainte-Marie–Saint-Jacques), M^{me} Champagne (Champlain), M. Martel (Nicolet–Bécancour), M^{me} Ouellet (Vachon) et M. Trudel (Saint-Maurice) - 5.

Contre : M. Billette (Huntingdon), M. Bolduc (Mégantic), M^{me} Boulet (Laviolette) et M. D'Amour (Rivière-du-Loup–Témiscouata) - 4.

Abstention : M^{me} Bouillé (Iberville) - 1.

La motion est adoptée à la majorité des voix.

M. Martel (Nicolet–Bécancour) propose :

QUE, considérant que des experts ont affirmé récemment que cela pourrait permettre de conserver dans la région des centaines d'emplois bien rémunérés pendant de nombreuses années et que cela aurait également l'avantage de ne pas pelleter nos problèmes dans la cour de nos enfants et de nos petits-enfants, soit réalisée une étude de faisabilité d'un déclassement immédiat de la centrale.

Après débat, la motion est mise aux voix. À la demande de M. Martel (Nicolet–Bécancour), M^{me} la secrétaire procède à l'appel nominal.

Pour : M. Billette (Huntingdon), M. Bolduc (Mégantic), M^{me} Boulet (Laviolette), M. D'Amour (Rivière-du-Loup–Témiscouata) et M. Martel (Nicolet–Bécancour) - 5.

Contre : M. Breton (Sainte-Marie-Saint-Jacques), M^{me} Champagne (Champlain),
M^{me} Ouellet (Vachon) et M. Trudel (Saint-Maurice) - 4.

Abstention : M^{me} Bouillé (Iberville) - 1.

La motion est adoptée à la majorité des voix.

M. Breton (Sainte-Marie-Saint-Jacques) propose :

QUE le projet de déclassement accéléré soit étudié par Hydro-Québec.

La motion est mise aux voix. À la demande de M. Breton (Sainte-Marie-Saint-Jacques),
M^{me} la secrétaire procède à l'appel nominal.

Pour : M. Breton (Sainte-Marie-Saint-Jacques), M^{me} Champagne (Champlain),
M^{me} Ouellet (Vachon) et M. Trudel (Saint-Maurice) - 4.

Contre : M. Billette (Huntingdon), M. Bolduc (Mégantic), M^{me} Boulet (Laviolette),
M. D'Amour (Rivière-du-Loup-Témiscouata) et M. Martel (Nicolet-Bécancour) - 5.

Abstention : M^{me} Bouillé (Iberville) - 1.

La motion est rejetée.

M. Breton (Sainte-Marie-Saint-Jacques) propose :

QU'une demande soit adressée au gouvernement fédéral pour un plan de
déclassement de Gentilly-1.

La motion est mise aux voix. À la demande de M. Martel (Nicolet-Bécancour), M^{me} la
secrétaire procède à l'appel nominal.

Pour : M. Billette (Huntingdon), M. Bolduc (Mégantic), M^{me} Boulet (Laviolette),
M. Breton (Sainte-Marie-Saint-Jacques), M^{me} Champagne (Champlain), M. D'Amour
(Rivière-du-Loup-Témiscouata), M. Martel (Nicolet-Bécancour), M^{me} Ouellet (Vachon)
et M. Trudel (Saint-Maurice) - 9.

Abstention : M^{me} Bouillé (Iberville) - 1.

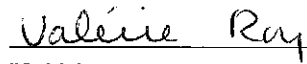
La motion est adoptée à la majorité des voix.

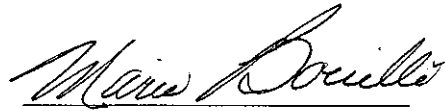
M^{me} la présidente informe les membres qu'une demande sera acheminée aux cabinets des leaders des groupes parlementaires afin de savoir quelle plage horaire conviendrait à tous afin de se réunir à nouveau en séance de travail avant le 28 mars 2013.

À 14 h 57, M^{me} la présidente lève la séance et la Commission suspend ses travaux quelques minutes avant de poursuivre un autre mandat.

La secrétaire de la Commission,

La présidente de la Commission,


Valérie Roy


Marie Bouillé

VR/cv

Québec, le 21 mars 2013

ANNEXE I

Observations

Mandat de la Commission

Le 13 novembre 2012, la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles (CAPERN) a reçu le mandat, par l'adoption d'une motion présentée par madame Martine Ouellet, ministre des Ressources naturelles, conjointement avec madame Danielle St-Amand, députée de Trois-Rivières, monsieur François Bonnardel, député de Granby, ainsi que monsieur Amir Khadir, député de Mercier, d'étudier les impacts reliés au déclassement de la centrale nucléaire Gentilly-2 ainsi que le plan de diversification économique pour les secteurs du Centre-du-Québec et de la Mauricie.

Le libellé complet de la motion instituant le mandat se lit comme suit :

« Que l'Assemblée nationale confie à la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles le mandat d'étudier les impacts reliés au déclassement de la centrale nucléaire Gentilly-2 ainsi que le plan de diversification économique pour les secteurs du Centre-du-Québec et de la Mauricie; Qu'à cette fin, celle-ci procède à des consultations particulières à l'Assemblée nationale les 29 et 30 janvier 2013; Qu'elle entende la direction d'Hydro-Québec sur son rapport portant sur le projet de réfection de la centrale nucléaire Gentilly-2 pour une durée maximale de trente minutes; Qu'à la suite de cette présentation, les parlementaires puissent échanger avec la direction d'Hydro-Québec pour une durée de trois heures; Qu'elle entende par la suite les villes de Bécancour et de Trois-Rivières, le Directeur du Parc industriel et portuaire de Bécancour, les représentants de la Chambre de commerce et d'industrie du Cœur-du-Québec, les représentants de la Chambre de commerce et d'industrie de Trois-Rivières, la Conférence régionale des élus du Centre-du-Québec, les représentants des syndicats des travailleurs de la centrale, le Comité d'actions stratégiques et Sortons le Québec du nucléaire; Que la durée maximale de l'exposé pour chacun de ces intervenants soit de 15 minutes et que l'échange avec les membres de la Commission soit d'une durée maximale de 45 minutes; Qu'une période de 12 minutes soit prévue pour les remarques préliminaires et finales; Que la Commission fasse rapport à l'Assemblée au plus tard le 21 février 2013; Que la ministre des Ressources naturelles soit membre de ladite commission; Enfin, que cette motion devienne un ordre de l'Assemblée nationale du Québec. »

La Commission a tenu des consultations particulières les 29 et 30 janvier 2013 au cours desquelles elle a entendu 14 groupes concernés par le déclassement de la centrale nucléaire Gentilly-2 et par le plan de diversification économique pour les secteurs du

Centre-du-Québec et de la Mauricie¹. Au total, 24 mémoires ont été déposés auprès de la Commission.

Observations

Centrale nucléaire Gentilly-2

- La centrale Gentilly-2 a été exploitée pendant 29 ans, soit de 1983 à 2012;
- La durée d'opération d'une centrale nucléaire est de 25 ans;
- La décision de fermer Gentilly-2 est ferme (gouvernement);
- Hydro-Québec a rendu public un rapport sur Gentilly-2 le 2 octobre 2012, dans lequel elle recommande la fermeture définitive de la centrale, qui a ainsi cessé de produire de l'électricité le 28 décembre dernier.

Réfection de la centrale

(Informations contenues dans le rapport d'Hydro-Québec et non contre-vérifiées par des ressources externes. Ces informations ont été contestées par certains groupes rencontrés.)

- En août 2008, les études d'avant-projet de réfection d'Hydro-Québec anticipaient un coût de 1,9 milliard de dollars dans l'optique d'un second cycle d'exploitation de 25 ans;
- Hydro-Québec a déjà dépensé 977 millions de dollars pour la réfection de la centrale;
- En octobre 2012, un investissement supplémentaire de 3,4 milliards de dollars était nécessaire pour la réfection de Gentilly-2 ;
- Le coût total de réfection était estimé à 4,3 milliards de dollars;
- En 2008, Hydro-Québec estimait le coût de revient différentiel (coût tenant compte du coût du scénario de fermeture) du projet de réfection à 0,072 \$ le kilowattheure;
- Le nouveau coût de revient différentiel est estimé à 0,097 \$ le kilowattheure;
- Le nouveau coût de revient différentiel avec seulement les coûts futurs est estimé à 0,083 \$ le kilowattheure;
- En 2008, les prix d'exportation de l'électricité étaient autour de 0,09 \$ le kilowattheure en raison du prix élevé du gaz naturel et des prévisions de prix à plus long terme.
- Il y a eu un profond changement dans le marché de l'énergie depuis 2008 dont un accroissement inattendu de la production de gaz naturel aux États-Unis;

¹ L'annexe I présente la liste des personnes et des organismes qui ont été entendus.

Déclassement de la centrale

- La planification du déclassement relève d'Hydro-Québec et la Commission canadienne de sûreté nucléaire (CCSN) évalue le processus;
- La CCSN est l'organisme qui a compétence exclusive sur la réglementation du secteur nucléaire au Canada, y compris le déclassement;
- Suite aux demandes des élus voulant plus de temps avant le déclassement de la centrale Gentilly-2, il a été mentionné que le permis d'exploitation de la CCSN exigeait un point d'arrêt complet au 31 décembre 2012.
- Il y a eu signature d'un protocole de déclassement pour Gentilly-2 entre la CCSN et Hydro-Québec le 15 janvier 2013;
- Le plan actuel d'Hydro-Québec pour réaliser la fermeture de Gentilly-2 s'échelonnera sur 50 ans;
- Selon Hydro-Québec le déclassement de Gentilly-2 coûtera 1,8 milliard de dollars;
- Un site d'entreposage pour le matériel irradié ne peut être disponible avant 2050, selon la Société de gestion des déchets nucléaire (SGDN);
- Hydro-Québec affirme que le déclassement de Gentilly-2 n'aura aucun effet sur les tarifs d'électricité pour les clients;
- Hydro-Québec affirme que la fermeture de Gentilly-2 n'affectera pas sa capacité de satisfaire les besoins actuels et futurs du marché québécois, de la Mauricie et du Centre-du-Québec;
- La production d'électricité au cours d'une journée par une centrale nucléaire ne peut être modulée;
- Des intervenants ont demandé de s'assurer que les opérations de démantèlement ne soient pas irréversibles alors que d'autres élus étaient de l'avis contraire;
- Un déclassement immédiat n'a pas fait l'objet d'études détaillées. Toutefois, Hydro-Québec peut proposer un plan de déclassement plus ou moins accéléré à la condition de démontrer à la CCSN que ce plan est conforme aux lois et aux règlements relatifs à la sûreté nucléaire.

Emplois

- Selon Hydro-Québec, les effectifs de la centrale de Gentilly-2 étaient de 736 à la fin de 2012. En date du 28 janvier 2013, ils ont diminué à 620 employés et diminueront à 20 employés en 2022. Ce qui équivaut à une perte de 716 emplois dont certains de haute technologie;
- Selon plusieurs intervenants, la fermeture entraînera la perte de 2 400 emplois indirects dans les régions du Centre-du-Québec et de la Mauricie;

- Les employés permanents de Gentilly-2 dont les postes sont supprimés seront maintenus et relocalisés selon les modalités prévues aux conventions collectives, ce qui implique que certains quitteront les régions de la Mauricie et du Centre-du-Québec;
- Le Syndicat professionnel des ingénieurs d'Hydro-Québec propose de regrouper des ingénieurs dans la région afin de servir de groupe-conseil pour Hydro-Québec, et à cette fin, a déposé une proposition auprès de la Commission;
- Hydro-Québec a fait part à la Commission d'initiatives pour favoriser d'autres activités dans les régions de la Mauricie et du Centre-du-Québec;
- Hydro-Québec a relocalisé un centre de formation à Trois-Rivières.

Fonds de diversification

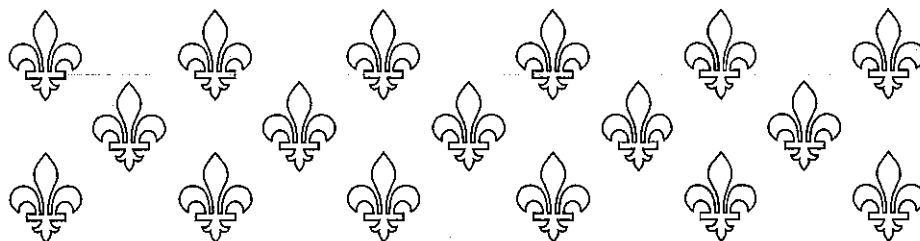
- 200 millions de dollars sont disponibles pour diversifier l'économie des régions touchées;
- L'aide financière pourrait prendre la forme de prêts, de garanties de prêts ou de participation au capital, qui pourraient attirer des investissements privés;
- Les modalités de l'aide financière inquiètent les élu(e)s;
- Des interventions faites sur l'aspect régional du fonds de diversification ont permis de constater qu'il n'y a pas encore de consensus;
- Il y a eu divergence sur l'intérêt de favoriser les PME plutôt que les grandes entreprises;
- Il y a eu demande de certains groupes pour qu'il y ait plus d'intervenants sur le comité de diversification économique;
- Des intervenants ont demandé que plutôt que de faire du « saupoudrage », il serait préférable de faire un moins grand nombre de projets et se concentrer sur des projets plus porteurs;
- Le gouvernement considère le fonds comme un levier pour la diversification de l'économie de la région et croit que ce fonds devrait générer des investissements de 1,2 milliard de dollars;
- Plusieurs intervenants ont mentionné le fait que le fonds de 200 millions de dollars leur apparaissait insuffisant;
- Des intervenants ont demandé qu'il y ait une plus grande transparence dans les règles et l'application du fonds de 200 millions de dollars.

Retombées économiques

- Selon le rapport Hydro-Québec de 2010, les retombées économiques de la centrale de Gentilly-2 étaient de 110 millions de dollars par année. Les retombées

prévues avec la réfection étaient de 600 millions de dollars pour le Québec et de 200 millions de dollars au niveau régional;

- Selon le rapport d'Hydro-Québec 70 % du coût du coût total de réfection aurait été dépensé à l'extérieur du Québec;
- Selon le rapport d'octobre 2012 d'Hydro-Québec, le bénéfice net annuel de l'entreprise sera supérieur d'environ 215 millions de dollars à compter de 2017 et pour les années subséquentes.



ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

QUARANTIÈME LÉGISLATURE

Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles

Procès-verbal

de la séance de travail du 26 mars 2013

Poursuite de la rédaction du rapport faisant suite aux consultations particulières tenues à l'Assemblée nationale les 29 et 30 janvier 2013 sur les impacts reliés au déclassement de la centrale nucléaire Gentilly-2 et le plan de diversification économique pour les secteurs du Centre-du-Québec et de la Mauricie

QUÉBEC

Séance de travail du mardi 26 mars 2013

Mandat : Poursuite de la rédaction du rapport faisant suite aux consultations particulières tenues à l'Assemblée nationale les 29 et 30 janvier 2013 sur les impacts reliés au déclassement de la centrale nucléaire Gentilly-2 et le plan de diversification économique pour les secteurs du Centre-du-Québec et de la Mauricie (Ordre de l'Assemblée le 12 mars 2013)

Membres présents :

M^{me} Bouillé (Iberville), présidente

M. Billette (Huntingdon)

M. Bolduc (Mégantic) en remplacement de M. Morin (Côte-du-Sud)

M^{me} Boulet (Laviolette) en remplacement de M. Paradis (Brome-Missisquoi)

M. Breton (Sainte-Marie-Saint-Jacques) en remplacement de M. McKay (Repentigny)

M^{me} Champagne (Champlain) en remplacement de M. Trottier (Roberval)

M. D'Amour (Rivière-du-Loup-Témiscouata)

M. Martel (Nicolet-Bécancour)

M. Morin (Côte-du-Sud) en remplacement de M. Billette (Huntingdon), pour la deuxième partie de la séance

M^{me} Ouellet (Vachon), ministre des Ressources naturelles

M. Trudel (Saint-Maurice)

Autres personnes présentes :

M^{me} Micheline Cliche, conseillère politique, cabinet de la ministre des Ressources naturelles

M^{me} Catherine Guillemette, attachée politique, Service de la recherche et des communications, Aile parlementaire libérale

M. Richard L'Hérault, agent de recherche, Service de la recherche, Bibliothèque de l'Assemblée nationale

M. Sébastien Marcil, attaché politique, Cabinet du whip en chef du gouvernement

M^{me} Rafaëlle Perron, conseillère politique, Cabinet du leader parlementaire du gouvernement

M. Mathieu St-Pierre, attaché politique, Cabinet du leader parlementaire de l'opposition officielle

La Commission se réunit à la salle RC.161 de l'hôtel du Parlement.

À 15 h 30, M^{me} Bouillé (Iberville) déclare la séance ouverte.

M^{me} la présidente rappelle l'objet de la séance de travail.

M^{me} la secrétaire informe la Commission des remplacements.

Il est convenu de permettre à M^{me} Cliche, M^{me} Guillemette, M. Maril, M^{me} Perron et M. St-Pierre d'assister à la séance de travail.

Recommandations (suite)

Une discussion s'engage sur les recommandations au rapport de la Commission.

M^{me} Boulet (Laviolette) propose :

Tel que mentionné par plusieurs intervenants à la commission parlementaire, que le montant du fonds soit revu à la hausse en tenant compte des pertes économiques réelles pour la région.

Après débat, la motion est mise aux voix. À la demande de M. Trudel (Saint-Maurice), M^{me} la secrétaire procède à l'appel nominal.

Pour : M. Billette (Huntingdon), M. Bolduc (Mégantic), M^{me} Boulet (Laviolette), M. D'Amour (Rivière-du-Loup-Témiscouata) et M. Martel (Nicolet-Bécancour) - 5.

Contre : M^{me} Bouillé (Iberville), M. Breton (Sainte-Marie-Saint-Jacques), M^{me} Champagne (Champlain), M^{me} Ouellet (Vachon) et M. Trudel (Saint-Maurice) - 5.

La motion est rejetée.

M^{me} Boulet (Laviolette) propose :

QUE le comité du fonds de diversification soit élargi aux acteurs économiques locaux.

Après débat, la motion est mise aux voix. À la demande de M^{me} Boulet (Laviolette), M^{me} la secrétaire procède à l'appel nominal.

Pour : M. Billette (Huntingdon), M. Bolduc (Mégantic), M^{me} Boulet (Laviolette), M. D'Amour (Rivière-du-Loup-Témiscouata) et M. Martel (Nicolet-Bécancour) - 5.

Contre : M^{me} Bouillé (Iberville), M. Breton (Sainte-Marie-Saint-Jacques), M^{me} Champagne (Champlain), M^{me} Ouellet (Vachon) et M. Trudel (Saint-Maurice) - 5.

La motion est rejetée.

M^{me} Boulet (Laviolette) propose :

QUE les critères du fonds de diversification soient souples.

La motion est mise aux voix. À la demande de M^{me} Boulet (Laviolette), M^{me} la secrétaire procède à l'appel nominal.

Pour : M. Billette (Huntingdon), M. Bolduc (Mégantic), M^{me} Bouillé (Iberville), M^{me} Boulet (Laviolette), M. Breton (Sainte-Marie-Saint-Jacques), M^{me} Champagne (Champlain), M. D'Amour (Rivière-du-Loup-Témiscouata), M. Martel (Nicolet-Bécancour), M^{me} Ouellet (Vachon) et M. Trudel (Saint-Maurice) - 10.

La motion est adoptée.

M^{me} Boulet (Laviolette) propose :

QUE les informations et modalités relatives au fonds de diversification soient communiquées régulièrement aux acteurs économiques locaux.

La motion est mise aux voix. À la demande de M^{me} Boulet (Laviolette), M^{me} la secrétaire procède à l'appel nominal.

Pour : M. Billette (Huntingdon), M. Bolduc (Mégantic), M^{me} Bouillé (Iberville), M^{me} Boulet (Laviolette), M. Breton (Sainte-Marie-Saint-Jacques), M^{me} Champagne (Champlain), M. D'Amour (Rivière-du-Loup-Témiscouata), M. Martel (Nicolet-Bécancour), M^{me} Ouellet (Vachon) et M. Trudel (Saint-Maurice) - 10.

La motion est adoptée.

M. Martel (Nicolet-Bécancour) propose :

QUE le fonds soit destiné en exclusivité aux régions de Nicolet-Bécancour et de Trois-Rivières.

Un débat s'engage.

M^{me} Boulet (Lavolette) propose l'amendement suivant :

Remplacer les mots « en exclusivité » par « en proportion de 75 % » et ajouter, à la fin, les mots « et 25 % aux régions de la Mauricie et du Centre-du-Québec ».

Après débat, l'amendement est mis aux voix. À la demande de M. D'Amour (Rivière-du-Loup-Témiscouata), M^{me} la secrétaire procède à l'appel nominal.

Pour : M. Billette (Huntingdon), M. Bolduc (Mégantic), M^{me} Boulet (Lavolette), M. D'Amour (Rivière-du-Loup-Témiscouata) et M. Martel (Nicolet-Bécancour) - 5.

Contre : M^{me} Bouillé (Iberville), M. Breton (Sainte-Marie-Saint-Jacques), M^{me} Champagne (Champlain), M^{me} Ouellet (Vachon) et M. Trudel (Saint-Maurice) - 5.

L'amendement est rejeté.

La motion est mise aux voix. À la demande de M. Martel (Nicolet-Bécancour), M^{me} la secrétaire procède à l'appel nominal.

Pour : M. Martel (Nicolet-Bécancour) - 1.

Contre : M. Billette (Huntingdon), M. Bolduc (Mégantic), M^{me} Bouillé (Iberville), M^{me} Boulet (Lavolette), M. Breton (Sainte-Marie-Saint-Jacques), M^{me} Champagne (Champlain), M. D'Amour (Rivière-du-Loup-Témiscouata), M^{me} Ouellet (Vachon) et M. Trudel (Saint-Maurice) - 9.

La motion est rejetée.

M. Martel (Nicolet-Bécancour) propose :

QUE l'on réserve à la Ville de Bécancour la moitié du montant prévu en subventions.

M^{me} Boulet (Laviolette) propose l'amendement suivant :

Remplacer les mots « à la Ville de Bécancour la moitié du montant prévu en subventions » par « 15 % du montant prévu en subventions répartie de la façon suivante : 33 % à la région de Trois-Rivières, 33 % à la région de Nicolet-Bécancour et 33 % aux régions de la Mauricie et du Centre-du-Québec.

L'amendement est mis aux voix. À la demande de M^{me} Boulet (Laviolette), M^{me} la secrétaire procède à l'appel nominal.

Pour : M. Billette (Huntingdon), M. Bolduc (Mégantic), M^{me} Boulet (Laviolette), M. D'Amour (Rivière-du-Loup-Témiscouata) et M. Martel (Nicolet-Bécancour) - 5.

Contre : M^{me} Bouillé (Iberville), M. Breton (Sainte-Marie-Saint-Jacques), M^{me} Champagne (Champlain), M^{me} Ouellet (Vachon) et M. Trudel (Saint-Maurice) - 5.

L'amendement est rejeté.

La motion est mise aux voix. À la demande de M. Martel (Nicolet-Bécancour), M^{me} la secrétaire procède à l'appel nominal.

Pour : M. Martel (Nicolet-Bécancour) - 1.

Contre : M. Billette (Huntingdon), M. Bolduc (Mégantic), M^{me} Bouillé (Iberville), M^{me} Boulet (Laviolette), M. Breton (Sainte-Marie-Saint-Jacques), M^{me} Champagne (Champlain), M. D'Amour (Rivière-du-Loup-Témiscouata), M^{me} Ouellet (Vachon) et M. Trudel (Saint-Maurice) - 9.

La motion est rejetée.

M. Breton (Sainte-Marie-Saint-Jacques) propose :

QUE les mémoires des groupes portant sur le fonds de diversification économique soient transmis dans les meilleurs délais aux membres de la Table.

Un débat s'engage.

M^{me} Champagne (Champlain) propose l'amendement suivant :

Remplacer les mots « de la Table » par les mots « du Comité de diversification »

L'amendement est adopté.

La motion, amendée, est adoptée.

M^{me} Boulet (Laviolette) propose :

QUE le fonds de diversification soit permanent et récurrent pendant 30 ans (dans sa portion prêt et garantie de prêt (environ 170 M\$) et qu'il soit complémentaire aux différents fonds et programmes d'Investissement Québec.

Un débat s'engage.

À 16 h 43, la Commission reprend ses travaux après une suspension de 14 minutes.

Il est convenu de permettre à M. Morin (Côte-du-Sud) de remplacer M. Billette (Huntingdon) pour le reste de la séance de travail.

Après débat, la motion est mise aux voix. À la demande de M. Breton (Sainte-Marie-Saint-Jacques), M^{me} la secrétaire procède à l'appel nominal.

Pour : M. Bolduc (Mégantic), M^{me} Boulet (Laviolette), M. D'Amour (Rivière-du-Loup-Témiscouata), M. Martel (Nicolet-Bécancour) et M. Morin (Côte-du-Sud) - 5.

Contre : M^{me} Bouillé (Iberville), M. Breton (Sainte-Marie-Saint-Jacques), M^{me} Champagne (Champlain), M^{me} Ouellet (Vachon) et M. Trudel (Saint-Maurice) - 5.

La motion est rejetée.

M^{me} Ouellet (Vachon) propose :

QUE les montants consentis en prêts ou garantis de prêts qui sont remboursés puissent être réinvestis dans le fonds jusqu'à ce que le fonds atteigne les retombées économiques équivalentes à celles de la réfection de la centrale nucléaire telles qu'évaluées par le comité de diversification économique.

La motion est mise aux voix. À la demande de M. Breton (Sainte-Marie-Saint-Jacques), M^{me} la secrétaire procède à l'appel nominal.

Pour : M^{me} Bouillé (Iberville), M. Breton (Sainte-Marie-Saint-Jacques), M^{me} Champagne (Champlain), M^{me} Ouellet (Vachon) et M. Trudel (Saint-Maurice) - 5.

Contre : M. Bolduc (Mégantic), M^{me} Boulet (Lavolette), M. D'Amour (Rivière-du-Loup-Témiscouata), M. Martel (Nicolet-Bécancour) et M. Morin (Côte-du-Sud) - 5.

La motion est rejetée.

M^{me} Boulet (Lavolette) demande à ce que le rapport de la Commission fasse état des recommandations minoritaires de l'opposition.

M^{me} la présidente indique que le consentement des membres est nécessaire à cet effet.

M^{me} Boulet (Lavolette) demande à ce que les membres se prononcent par vote nominal sur ce consentement. M^{me} la secrétaire procède à l'appel nominal.

Pour : M. Bolduc (Mégantic), M^{me} Boulet (Lavolette), M. D'Amour (Rivière-du-Loup-Témiscouata), M. Martel (Nicolet-Bécancour) et M. Morin (Côte-du-Sud) - 5.

Contre : M^{me} Bouillé (Iberville), M. Breton (Sainte-Marie-Saint-Jacques), M^{me} Champagne (Champlain), M^{me} Ouellet (Vachon) et M. Trudel (Saint-Maurice) - 5.

En conséquence, M^{me} la présidente constate qu'il n'y a pas de consentement.

M. D'Amour (Rivière-du-Loup-Témiscouata) propose :

QUE pour les installations d'Hydro-Québec en Mauricie et au Centre-du-Québec, lorsqu'il y a nécessité de sous-traitance, que les entreprises de ces deux régions soient favorisées afin de compenser la perte des 2400 emplois indirects.

M^{me} Ouellet (Vachon) propose l'amendement suivant :

Supprimer les mots « afin de compenser la perte des 2400 emplois indirects ».

L'amendement est mis aux voix. À la demande de M^{me} Ouellet (Vachon), M^{me} la secrétaire procède à l'appel nominal.

Pour : M^{me} Bouillé (Iberville), M. Breton (Sainte-Marie-Saint-Jacques), M^{me} Champagne (Champlain), M^{me} Ouellet (Vachon) et M. Trudel (Saint-Maurice) - 5.

Contre : M. Bolduc (Mégantic), M^{me} Boulet (Laviolette), M. D'Amour (Rivière-du-Loup-Témiscouata), M. Martel (Nicolet-Bécancour) et M. Morin (Côte-du-Sud) - 5.

L'amendement est rejeté.

La motion est mise aux voix. À la demande de M. D'Amour (Rivière du-Loup-Témiscouata), M^{me} la secrétaire procède à l'appel nominal.

Pour : M. Bolduc (Mégantic), M^{me} Boulet (Laviolette), M. D'Amour (Rivière-du-Loup-Témiscouata), M. Martel (Nicolet-Bécancour) et M. Morin (Côte-du-Sud) - 5.

Contre : M^{me} Bouillé (Iberville), M. Breton (Sainte-Marie-Saint-Jacques), M^{me} Champagne (Champlain), M^{me} Ouellet (Vachon) et M. Trudel (Saint-Maurice) - 5.

La motion est rejetée.

M. D'Amour (Rivière-du-Loup-Témiscouata) propose :

QUE Hydro-Québec retarde la mise à pied des 2000 employés prévue dans le dernier budget et nécessitant un reclassement, le temps que la majorité des employés de la centrale soient reclassés.

La motion est mise aux voix. À la demande de M. D'Amour (Rivière du-Loup-Témiscouata), M^{me} la secrétaire procède à l'appel nominal.

Pour : M. Bolduc (Mégantic), M^{me} Boulet (Lavolette), M. D'Amour (Rivière-du-Loup-Témiscouata) et M. Morin (Côte-du-Sud) - 4.

Contre : M^{me} Bouillé (Iberville), M. Breton (Sainte-Marie-Saint-Jacques), M^{me} Champagne (Champlain), M. Martel (Nicolet-Bécancour), M^{me} Ouellet (Vachon) et M. Trudel (Saint-Maurice) - 6.

La motion est rejetée.

M^{me} Boulet (Lavolette) propose :

QUE Hydro-Québec privilégie l'ouverture et la création de postes dans les deux régions touchées lorsque c'est possible.

La motion est mise aux voix. À la demande de M. D'Amour (Rivière du-Loup-Témiscouata), M^{me} la secrétaire procède à l'appel nominal.

Pour : M. Bolduc (Mégantic), M^{me} Bouillé (Iberville), M^{me} Boulet (Lavolette), M. Breton (Sainte-Marie-Saint-Jacques), M^{me} Champagne (Champlain), M. D'Amour (Rivière-du-Loup-Témiscouata), M. Martel (Nicolet-Bécancour), M. Morin (Côte-du-Sud), M^{me} Ouellet (Vachon) et M. Trudel (Saint-Maurice) - 10.

La motion est adoptée.

M. Martel (Nicolet-Bécancour) propose :

QUE Hydro-Québec maintienne en permanence dans la région une équipe technique spécialisée qui sera affectée au démantèlement. Une fois son travail terminé à la centrale, cette équipe pourra remplir d'autres mandats reliés à son champ de compétence et ainsi permettre de maintenir des emplois de qualité dans la région.

La motion est mise aux voix. À la demande de M. Martel (Nicolet-Bécancour), M^{me} la secrétaire procède à l'appel nominal.

Pour : M. Bolduc (Mégantic), M^{me} Bouillé (Iberville), M^{me} Boulet (Laviolette), M. Breton (Sainte-Marie-Saint-Jacques), M^{me} Champagne (Champlain), M. D'Amour (Rivière-du-Loup-Témiscouata), M. Martel (Nicolet-Bécancour), M. Morin (Côte-du-Sud), M^{me} Ouellet (Vachon) et M. Trudel (Saint-Maurice) - 10.

La motion est adoptée.

Il est convenu que M^{me} la secrétaire acheminera par courriel aux membres la version révisée du rapport avant la fin de la journée et que les membres pourront envoyer leurs commentaires sur la forme du rapport jusqu'à midi le mercredi 27 mars 2013.

Titre du rapport

M. D'Amour (Rivière-du-Loup-Témiscouata) propose le titre suivant :

Étude des impacts reliés au déclassement de la centrale nucléaire de Gentilly-2

La motion est mise aux voix. À la demande de M. D'Amour (Rivière-du-Loup-Témiscouata), M^{me} la secrétaire procède à l'appel nominal.

Pour : M. Bolduc (Mégantic), M^{me} Boulet (Laviolette), M. D'Amour (Rivière-du-Loup-Témiscouata), M. Martel (Nicolet-Bécancour) et M. Morin (Côte-du-Sud) - 5.

Contre : M^{me} Bouillé (Iberville), M. Breton (Sainte-Marie-Saint-Jacques), M^{me} Champagne (Champlain), M^{me} Ouellet (Vachon) et M. Trudel (Saint-Maurice) - 5.

La motion est rejetée.

M. Breton (Sainte-Marie-Saint-Jacques) propose le titre suivant :

Étude des impacts reliés au déclassement de la centrale nucléaire de Gentilly-2
et du plan de diversification économique du Centre-du-Québec et de la Mauricie

La motion est mise aux voix. À la demande de M. Breton (Sainte-Marie-Saint-Jacques),

M^{me} la secrétaire procède à l'appel nominal.

Pour : M^{me} Bouillé (Iberville), M. Breton (Sainte-Marie-Saint-Jacques), M^{me} Champagne (Champlain), M^{me} Ouellet (Vachon) et M. Trudel (Saint-Maurice) - 5.

Contre : M. Bolduc (Mégantic), M^{me} Boulet (Laviolette), M. D'Amour (Rivière-du-Loup-Témiscouata), M. Martel (Nicolet-Bécancour) et M. Morin (Côte-du-Sud) - 5.

La motion est rejetée.

En conséquence, M^{me} la présidente informe les membres que le titre du rapport sera tel qu'il apparaît au feuillet de l'Assemblée nationale, soit *Poursuite de la rédaction du rapport faisant suite aux consultations particulières tenues à l'Assemblée nationale les 29 et 30 janvier 2013 sur les impacts reliés au déclassement de la centrale nucléaire Gentilly-2 et le plan de diversification économique pour les secteurs du Centre-du-Québec et de la Mauricie*.

Conclusion

Il est convenu que la recommandation suivante, adoptée lors de la séance de travail du 21 mars, se retrouve au rapport sous forme de conclusion :

La Commission prend acte de la décision du gouvernement de fermer la centrale de Gentilly-2.

Divers

Il est convenu de reformuler de la façon suivante la deuxième recommandation adoptée lors de la séance de travail du 21 mars :

La Commission recommande qu'une étude de faisabilité d'un déclassement immédiat de la centrale de Gentilly-2 soit effectuée étant donné que :

- Des experts ont affirmé récemment qu'un déclassement immédiat permettrait de conserver des centaines d'emplois bien rémunérés pendant de nombreuses années dans les régions du Centre-du-Québec et de la Mauricie.
- Un déclassement immédiat nous éviterait de léguer nos problèmes aux générations futures.

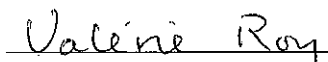
Il est également convenu d'annexer au rapport les procès-verbaux des séances tenues lors du mandat donné par l'Assemblée nationale le 13 novembre 2012 concernant l'étude des impacts reliés au déclassement de la centrale nucléaire Gentilly-2 et du plan de diversification économique pour les secteurs du Centre-du-Québec et de la Mauricie.

M^{me} la présidente rappelle que la version révisée du rapport sera acheminée aux membres par courriel et que l'envoi de commentaires sur la forme sera permis jusqu'à midi le 27 mars 2013.

À 17 h 31, M^{me} la présidente lève la séance et la Commission, ayant accompli son mandat, ajourne ses travaux sine die.

La secrétaire de la Commission,

La présidente de la Commission,


Valérie Roy


Marie Bouillé

VR/cv

Québec, le 26 mars 2013

Direction des travaux parlementaires

Édifice Pamphile-Le May
1035, rue des Parlementaires
3^e étage, Bureau 3.15
Québec (Québec) G1A1A3
Téléphone : 418 643-2722
Télécopieur : 418 643-0248
commissions@assnat.qc.ca

